

1 sur 4

En 1536, l'amiral français Bertrand d'Ornesan unit ses douze galères françaises à une petite flotte ottomane appartenant à Barberousse à Alger, faite d'une galère ottomane et de 6 galiotes, et attaque l'île d'Ibiza, dans les Baléares. Après le siège de Nice, François 1er propose aux Ottomans de passer l'hiver à Toulon. La cathédrale de Toulon servit aussi de mosquée. Bien plus tard, le 18 octobre 1681, le Dey d'Alger déclare officiellement la guerre à Louis XIV. En 1682-1683, l'amiral français Abraham Duquesne commande par deux fois le bombardement d'Alger, et força le Dey à restituer tous les esclaves chrétiens. La paix fit ensuite conclue avec le Royaume de Louis XIV. Elle devait durer plus d'un siècle.

Suite à l'indépendance des États-Unis en 1776 que la Régence d'Alger fut la première à reconnaître – Condelezza Rice secrétaire d'Etat des Etats-Unis à remis, il y a quelques années à notre ambassadeur aux Etats-Unis, une copie de la lettre de reconnaissance des Etats-Unis par la Régence d'Alger- , le Sénat américain décide de proposer un «traité de paix et d'amitié avec les États de Barbarie» dont un avenant sera paraphé le 5 septembre 1795 à Alger puis de nouveau le 3 janvier 1797. Un traité similaire sera signé avec le Bey de Tunis. Le traité est ratifié et paru dans le Philadelphia Gazette le 17 juin 1797. L'article 11 de ce traité indique que: «Considérant que le gouvernement des États-Unis n'est en aucun sens fondé sur la religion chrétienne, qu'il n'a aucun caractère hostile aux lois, à la religion ou à la tranquillité des musulmans et que lesdits États-Unis n'ont jamais participé à aucune guerre ni à aucun acte d'hostilité contre quelque nation mahométane que ce soit, les contractants déclarent qu'aucun prétexte relevant d'opinions religieuses ne devra jamais causer une rupture de l'harmonie régnant entre les deux nations». Il a été rédigé par John Barlows, consul général des États-Unis à Alger.

Cependant, La Régence fut constamment attaquée, notamment après le congrès de Vienne, où l'Europe se mit d'accord pour réduire la Régence, l'expédition américaine de 1815 et celle que conduisent les Marines britannique et hollandaise sur Alger en août 1816, ces dernières subirent de grandes pertes et sont empêchées d'accoster sur Alger. L'Affaire de l'éventail entre le pacha turc Hussein Dey et le consul français Pierre Deval, le 30 avril 1827, est le casus belli de la guerre déclarée par le Royaume de France à la Régence d'Alger, qui déclenche le blocus maritime d'Alger par la marine royale française.

En 1827, donc, le Dey n'était pas encore remboursé du million qu'il avait prêté à la France, sans intérêts, trente et un ans auparavant! Bien plus, du fait des dettes de Bacri, le Dey risquait fort de ne jamais toucher un sou. Ainsi, sous couleur de satisfaire ses réclamations, on avait «rendu légale sa spoliation». Le Dey d'Alger était ainsi «magnifiquement» récompensé de l'ardeur qu'il avait mise à faciliter le ravitaillement de la France affamée par l'Angleterre. (1)

L'invasion : La fin d'un monde

Le 14 juin 1830, le général de Bourmont débarqua sur le sol algérien à Sidi Fredj. L'armée coloniale livra les 19 et 24 juin les deux batailles de Staoueli. L'état-major français bénéficie d'un plan de débarquement, Reconnaissance des forts et batteries d'Alger, dressé par l'espion Boutin envoyé par Napoléon en 1808. Après des combats difficiles, le Dey n'eut plus qu'à faire sauter le fort l'Empereur à l'explosif. Dans l'acte de reddition signé par de Bourmont il est dit que l'armée ne s'ingérera pas dans les choses de la religion et sauvegardera les lois et coutumes des vaincus.

Pourtant, le 7 juillet, ordre est donné d'évacuer la Casbah. Ce sera la première violation du Traité de capitulation conclu deux jours auparavant seulement. La pièce d'artillerie - Baba Merzoug pour les Algériens - la «Consulaire» pour les envahisseurs, est expédiée à Brest le 27 juillet 1833. C'est ce canon qu'une association souhaite récupérer sous l'indifférence apparente des autorités. La conquête jamais achevée sera âpre, rude et violente, longue de plus d'un siècle, au cours duquel émergeront le Bon, la Brute et le Truand: des généraux partisans de l'ethnocide des théoriciens de la colonisation, défenseurs de l'expropriation des indigènes, et des missionnaires qui n'avaient de cesse de faire retrouver à l'Algérien son substrat originel chrétien après avoir enlevé la gangue musulmane. Car le cardinal Laviege recommandait de christianiser les Algériens ou de les refouler loin dans le désert...

Au nom de la France, et au nom de la religion, imaginons une armée qui s'installe par le droit du plus fort, qui tue, viole, pille, ruine de paisibles citoyens pour la rapine mais aussi, et rapidement pour installer des colons qui avaient tous, à des degrés divers, une vie ratée derrière eux. Ces colons par la force des Bugeaud, et autres sinistres Rovigo, devinrent des maîtres, les agioteurs se mirent de la partie et on détruisit à qui mieux mieux pour Alger qui a mis des siècles à sédimer pour mettre à sa place la civilisation. Des cimetières furent profanés, notamment ceux des Deys et les os furent éparpillés sans respect pour les morts, nous dit l'archiviste Albert Devoulx. Nous allons dans ce qui suit, citer quelques sinistres personnages dont les noms continuent encore - nostalgie oblige - à être à l'honneur par des Algériens Deux mois après l'invasion et au mépris des promesses de De Bourmont, le général Clauzel, qui symbolisera pour les Algériens la spoliation légale et la malhonnêteté, violera l'engagement. Il inaugure la politique de privation et de confiscation des biens habous qui permettront à de nombreux officiers de s'emparer de terres algériennes. C'est le début de la colonie de peuplement.

Les bourreaux sans honneur qui ont martyrisé les Algériens Bugeaud, Clauzel, Rovigo, Saint Arnaud...

Des stocks d'or et de bijoux constituant le trésor de La Casbah furent pillés par des intendants généraux sans être inquiétés malgré la dénonciation d'officiers français comme Berthezene: «On est venu que pour piller les fortunes publiques et particulières, on m'a proposé de faire ou de laisser faire, de laisser voler les habitants parce que c'est autant d'argent importé en France; enfin, d'obliger les habitants à désertir le pays pour s'approprier leurs maisons et leurs biens.» L'imaginaire déchaînée et bestiale des premières décennies de la conquête sera «très riche». On payera des spahis à 10 francs la paire d'oreilles d'un indigène, preuve qu'ils avaient bien combattu. «Un plein baril d'oreilles récoltées paire à paire, sur des prisonniers, amis ou ennemis» a été rapporté d'une

expédition dans le Sud par le général Yusuf.

Les enfumades et massacres des mois de mai 1845 et 1945



Enfumades de 1845 : découverte des ossements d'algériens asphyxiés par le colonel français Pélissier
Source : <http://www.jijel-echo.com/Enfumades-des-grottes-de-la-Dahra.html>

A partir de 1832, une nouvelle ère de la colonisation commence. C'est la guerre d'extermination par enfumades et emmurements, l'épopée des razzias par la destruction de l'économie vitale, la punition collective et la torture systématique. En avril 1832, la tribu des Ouffia, près d'El Harrach, fut massacrée jusqu'à son extermination. Le butin de cette démonstration de la cruauté coloniale que le Duc de Rovigo a laissé commettre, fut vendu au marché de Bab Azzoun où l'on voyait «des bracelets encore attachés au poignet coupé et des boucles d'oreilles sanglantes», comme en témoigne Hamdane Khodja. La guerre de Bugeaud –Le sobriquet « bouchou » terrorisa des générations d'enfants - fut une guerre d'épouvante, c'est le premier usage, connu, de la guerre non conventionnelle pratiqué par une armée régulière sur le territoire algérien.

« Si ces gredins se retirent dans leurs cavernes, imitez Cavaignac aux Sbéhas! Enfumez-les à outrance comme des renards.» s'exclame Bugeau. Justement, le 11 juin 1844, Canrobert évoque ce fait d'armes, auquel il a personnellement participé, un an auparavant. «J'étais avec mon bataillon dans une colonne commandée par Cavaignac. Les Sbéahs venaient d'assassiner des colons et des caïds nommés par les Français; nous allions les châtier. Dans la falaise est une excavation profonde formant grotte. Les Arabes y sont, et, cachés derrière les rochers de l'entrée, [...] À ce moment, comme nous nous sommes fort rapprochés, nous commençons à parlementer. On promet la vie sauve aux Arabes s'ils sortent. (..) On pétarda l'entrée de la grotte et on y accumula des fagots, des broussailles. Le soir, le feu fut allumé. Le lendemain, quelques Sbéahs se présentaient à l'entrée de la grotte demandant l'aman à nos postes avancés. Leurs compagnons, les femmes et les enfants étaient morts. Telle fut la première affaire des grottes.

En 1845, un siècle avant les massacres du 8 mai 1945 et son lot de plusieurs milliers de victimes, le général Cavaignac avait inauguré l'ancêtre de la «chambre à gaz» que le colonel Pellissier utilisera pour mater l'insurrection des Ouled Riah dans la Dahra. Ainsi, les villageois de cette bourgade s'étaient réfugiés dans des grottes des montagnes avoisinantes pour échapper à la furie des soldats. Ils furent enfumés par «des fagots de broussailles» placés à l'entrée-sortie des grottes. Le soir, le feu fut allumé. Le lendemain, au moins 500 victimes furent dénombrées. Les insurgés avaient pourtant «offert de se rendre et de payer rançon contre la vie sauve», ce que le colonel refusa. Un soldat écrivit: «Les grottes sont immenses; on a compté 760 cadavres; une soixantaine d'individus seulement sont sortis, aux trois quarts morts; quarante n'ont pu survivre; dix sont à l'ambulance, dangereusement malades; les dix derniers, qui peuvent se traîner encore, ont été mis en liberté pour retourner dans leurs tribus; ils n'ont plus qu'à pleurer sur des ruines.»

Après ce massacre, Pélissier fait mine de consciences inquiètes: «La peau d'un seul de mes tambours avait plus de prix que la vie de tous ces misérables.» Saint-Arnaud fera mieux que Cavaignac et Pélissier. Le 8 août 1845, il découvre 500 Algériens qui s'abritent dans une grotte entre Ténès et Mostaganem (Aïn-Meran). Ils refusent de se rendre. Saint-Arnaud dont Victor Hugo a dit qu'il avait les états de service d'un chacal, ordonne à ses soldats de les emmurer vivants. «Je fais boucher hermétiquement toutes les issues et je fais un vaste cimetière. La terre couvrira à jamais les cadavres de ces fanatiques. Personne n'est descendu dans les cavernes. Personne que moi ne sait qu'il y a dessous 500 brigands qui n'égorgeront plus les Français.»

La politique de terre brûlée devait amener une vingtaine d'années plus tard les famines qui ont vu la mort de centaines de milliers d'Algériens, au point qu'il a fallu 50 ans pour que la population algérienne retrouve le chiffre de 3 millions d'habitants qu'elle avait en 1830.

Bien plus tard les crimes de masse de mai 1945 sont une autre tâche sur la conscience de la France: comme exemple de violence absurde, certains militaires, juchés sur des toits de wagons de chemin de fer, arrosaient à la 12.7 tous ceux qui passaient à leur portée. Ce furent d'ailleurs parfois des troupes coloniales africaines qu'on utilisa pour accomplir la sinistre besogne. Il n'y a jamais eu aucun acte de repentance pour les massacres perpétrés le 8 mai 1945 non seulement à Sétif mais aussi à Guelma et à Kherrata... Le général Duval le «boucher du Constantinois: «Je vous ai donné la paix pour 10 ans, si la France ne fait rien, tout recommencera en pire et probablement de façon irrémédiable.»

En définitive, après l'invasion, l'armée n'a pas tenu parole, le peuple fut humilié, déstructuré, dépossédé de sa terre (60% des bonnes terres étaient détenues par 10.000 colons qui est un

apartheid avant celui des colons de l'Afrique du Sud. De plus, l'administration coloniale mit la main sur les fondations pieuses (Habous) qui entretenaient les mosquées et les zaouïas, ce qui tarit du même coup la source de financement de l'enseignement qui, pour Venture de Paradis, était développé dans l'Alger d'avant la conquête. Au total, en 1863, sur les 173 mosquées d'Alger, il restait à peine une douzaine, toutes les autres furent démolies ou aliénées, certaines furent converties en écuries... Ces quelques phrases, extraites du rapport parlementaire de la commission dirigée par Alexis de Tocqueville en 1847, témoignent de la violence du choc civilisationnel: «Autour de nous, les lumières de la connaissance se sont éteintes... C'est dire que nous avons rendu ce peuple beaucoup plus misérable et beaucoup plus barbare qu'avant de nous connaître.» Voilà un échantillon de l'oeuvre positive de la France.

Professeur Chems Eddine Chitour

Ecole Polytechnique Alger enp-edu.dz

1. G. Esquier: La prise d'Alger 1830. Paris & Alger, E. Champion & l'Afrique latine, 1923

Chems Eddine Chitour est un collaborateur régulier de Mondialisation.ca. Articles de Chems Eddine Chitour publiés par Mondialisation.ca



Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Centre de recherche sur la mondialisation.

Pour devenir membre du Centre de recherche sur la mondialisation

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission d'envoyer la version intégrale ou des extraits d'articles du site www.mondialisation.ca à des groupes de discussions sur Internet, dans la mesure où les textes et les titres ne sont pas modifiés. La source doit être citée et une adresse URL valide ainsi qu'un hyperlien doivent renvoyer à l'article original du CRM. Les droits d'auteur doivent également être cités. Pour publier des articles du Centre de Recherche sur la mondialisation en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez : crgeditor@yahoo.com

www.mondialisation.ca www.mondialisation.ca contient du matériel protégé par les droits d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif et est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par les droits d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur de ces droits.

Pour les médias: crgeditor@yahoo.com

© Droits d'auteurs Chems Eddine Chitour, Mondialisation.ca, 2012

L'adresse url de cet article est: www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=30802

[Privacy Policy](#)

© Copyright 2005-2009 Mondialisation.ca
Site web par [Polygraphx Multimedia](#) © Copyright 2005-2009